

Birmanie : REPORTER SANS FRONTIERES

Rapport annuel

BIRMANIE (MYANMAR)

Superficie : 676 580 km².

Population : 48 852 000.

Langues : birman.

Nature de l'Etat : dictature militaire.

Chef de l'Etat : général Than Shwe.

L'attaque orchestrée, en mai 2003, par la junte militaire contre le convoi de l'opposant Aung San Suu Kyi a stoppé net un timide dialogue politique. La répression s'est accentuée, la censure s'est renforcée et les conditions de détention des journalistes emprisonnés se sont détériorées. En novembre, un journaliste sportif a été condamné à mort par un tribunal militaire.

Au cours de l'attaque du convoi d'Aung San Suu Kyi, en mai 2003, près de la localité de Depayin, près d'une centaine de personnes ont été tuées, dont un photographe de presse rattaché à la Ligue nationale pour la démocratie (LND, opposition démocratique). Cet incident, orchestré par le régime militaire pour mettre fin à une tournée triomphale de la leader de la LND, marque un coup d'arrêt à une timide ouverture politique. Aung San Suu Kyi ainsi que des dizaines de militants démocrates ont été placés en détention. Les autorités ont imposé un black-out de l'information sur ce sujet à la presse nationale et les journalistes étrangers ont été tenus à l'écart.

Les protestations internationales ont contraint les autorités à libérer Aung San Suu Kyi, en septembre. Mais elle reste placée en résidence surveillée à Rangoon. En novembre, le gouvernement dirigé par le général Khin Nyunt a présenté une "feuille de route" pour le pays qui doit conduire à une démocratisation progressive. Mais les milliers de prisonniers politiques, parmi lesquels au moins quinze journalistes, ne voient toujours pas leurs conditions de détention s'améliorer.

Après une visite à la prison d'Insein, le rapporteur spécial des Nations unies sur la Birmanie a dénoncé l'"enfer" carcéral birman dans lequel croupissent des milliers de prisonniers politiques. Il venait notamment de rencontrer le plus célèbre des journalistes emprisonnés, Win Tin, détenu depuis juillet 1989 pour ses écrits en faveur de la démocratie. Les autorités n'ont par ailleurs pas libéré le journaliste Sein Hla Oo qui a fini de purger sa peine de sept ans de prison en août 2001. En novembre 2003, le rédacteur en chef d'un magazine sportif, Zaw Thet Htwe, a été condamné à la peine de mort pour son implication dans un prétendu complot contre les chefs de la junte. Les autorités lui reprochent en fait son indépendance et ses articles sur la corruption dans les cercles dirigeants du football birman. Il est incarcéré dans la prison d'Insein.

Les deux quotidiens du pays sont directement contrôlés par la junte militaire. Ils reproduisent des articles à la gloire des généraux au pouvoir et se font comme les radios et télévisions officielles, les défenseurs du régime face aux critiques internationales. En juin, les médias gouvernementaux ont répondu violemment aux appels à la libération d'Aung San Suu Kyi. Un quotidien a notamment affirmé que dans les "pays occidentaux, les hors-la-loi sont arrêtés et poursuivis en justice. Dans le cadre de l'exercice de sa souveraineté

nationale, le Myanmar agit pour la paix et le progrès de façon honnête et autonome." En juillet, le très officiel New Light of Myanmar a publié des révélations d'un journaliste sur Aung San Suu Kyi dont il affirme être un proche. Il prétend qu'elle est sujette à des dérives caractérielles et autoritaires.

La Birmanie reste l'un des rares pays au monde où s'applique la censure avant publication, exercée par le Comité de contrôle des œuvres littéraires.

La critique et les sujets qui fâchent les généraux (droits de l'homme, sida, drogue, corruption, etc.) restent bannis. Le Comité de censure, dirigé par le major Aye Tun (ancien officier des services secrets militaires [MIS]), décide chaque samedi des autorisations à accorder aux publications. Tous les trimestres, le Comité envoie au ministre de l'Intérieur (organisme de tutelle) et au chef du MIS un rapport sur les activités des médias. Régulièrement, le Comité exige des éditeurs et des rédacteurs en chef qu'ils lui soumettent leurs CV, faute de quoi les journaux sont sanctionnés. Les rares journaux publiés dans les provinces subissent un double contrôle. Après avoir obtenu le feu vert du Bureau de la censure à Rangoon, l'éditeur doit passer par le bureau local. Selon un éditeur originaire de l'Etat Mon, l'accord définitif peut être obtenu en moyenne un mois après l'envoi à Rangoon de la publication. Pourtant, certains magazines privés de Rangoon, notamment Sabaibhyu (Jasmin blanc) et Thought (Pensée), réussissent à publier des articles sur la politique, l'économie ou la culture qui tranchent avec les rengaines propagandistes et lénifiantes de la presse favorable à la junte militaire. Face au black-out de l'information imposée après l'attaque contre les partisans d'Aung San Suu Kyi, de nombreux Birmans se sont tournés vers les radios internationales qui émettent en birman. La BBC, Democratic Voice of Burma, Voice of America (VOA) et Radio Free Asia sont de plus en plus écoutées grâce aux postes de radio bon marché fabriqués en Chine qui envahissent le marché birman. Il n'est pas formellement interdit d'écouter ces stations qui diffusent en ondes courtes, mais les opposants ou les journalistes qui répondent à des interviews s'exposent à des représailles. Un sondage réalisé en 2003 révèle que les taux d'écoute de la BBC et de VOA avoisinent les 30 %.

Depuis leur exil, les journalistes birmans s'organisent pour faire vivre une information indépendante.

En Inde, on trouve l'agence de presse Mizzina, en Thaïlande, les publications Irrawaddy, New Era et Mojo sont distribués parmi les réfugiés ou envoyés clandestinement en Birmanie. La Burma Media Association, qui regroupe des dizaines de journalistes exilés, diffuse des articles interdits en Birmanie. En 2003, des journalistes birmans installés à la frontière thaïe ont lancé le Club des correspondants de Birmanie (BCC).

A l'étranger, les ambassades de Birmanie sont chargées d'empêcher les journalistes "dangereux" d'entrer dans le pays. Ainsi, elles refusent systématiquement des visas aux dizaines de journalistes étrangers inscrits sur une liste noire pour avoir, un jour, traité de la situation politique dans le pays. Lesquels sont, dès lors, obligés d'utiliser des visas de tourisme. Les rares à disposer de visas de presse sont étroitement surveillés dès leur arrivée. Cette aversion pour les reporters étrangers rend très difficile une couverture régulière de l'actualité en Birmanie. En 2003, les journaux officiels birmans ont repris leurs attaques contre la presse étrangère accusée de soutenir le "néo-colonialisme". A Rangoon, il n'existe qu'un seul correspondant étranger, celui de l'agence de presse officielle chinoise. Les correspondants des

agences de presse internationales sont obligatoirement birmans et soumis à de fortes pressions de la part du pouvoir.

Un journaliste tué

Le 30 mai 2003, le photographe qui travaille régulièrement pour la Ligue nationale pour la démocratie (LND), est violemment frappé à la tête par des hommes de main de la junte militaire alors qu'il tente de prendre des photographies d'une attaque contre le convoi d'Aung San Suu Kyi à Depayin. Il meurt sous le coup. Selon plusieurs témoignages, des dizaines de personnes, notamment de jeunes militants de la LND, trouvent également la mort lors de cette agression contre les chefs de l'opposition démocratique à la dictature. La junte militaire affirme que seulement quatre personnes sont mortes lors de cet affrontement.

Dix-sept journalistes incarcérés

Au 1er janvier 2003, quinze journalistes étaient emprisonnés en Birmanie : Aung Pwint, Kyi Tin Oo, Sein Ohn, Myint Thein, Yan Aung Soe, Thaug Tun, Win Tin, Monywa Aung-Shin, Ohn Kyaing, Sein Hla Oo, Khin Maung Win (Sunny), Tha Ban, Aung Zin Min, Thein Tan, Kyaw San et Aung Myint. Aung Pwint a été condamné, quelques mois après son arrestation en septembre 1999, à huit ans de prison pour "possession illégale de fax" et pour avoir transmis des informations à des publications birmanes interdites. Il est détenu dans la prison d'Irrawaddy (centre du pays). Poète et producteur de programmes vidéo, Aung Pwint, âgé de cinquante-huit ans, est une personnalité reconnue dans le monde des médias birmans.

Le journaliste et poète Kyi Tin Oo, âgé de 61 ans, a été arrêté le 1er mars 1994 et condamné, quelques semaines plus tard, à dix ans de prison par une cour spéciale, au sein de la prison d'Insein, en vertu des articles 5(j) de la loi sur la protection de l'Etat et 17(1) de la loi sur les associations illégales. Les autorités lui reprochent notamment ses articles politiques dans le mensuel Moe Wai (fermé en 1996 pour raisons financières) et le magazine Tha-bin, interdit en 1988. Il a passé dix-neuf des quarante dernières années de sa vie en prison. Selon un journaliste aujourd'hui réfugié en Thaïlande, Kyin Tin Oo est "connu dans les milieux journalistiques et littéraires pour ses chroniques de la vie de tous les jours en Birmanie. Il a toujours été passionné par la culture de notre peuple. Il écrivait de très beaux articles pleins de compassion pour ceux qui souffrent." Tout au long de l'année 2003, Kyi Tin Oo souffre de problèmes cardiaques et d'hypertension artérielle.

Sein Ohn a été arrêté, en septembre 1996, et condamné à dix ans de prison pour avoir distribué des images non contrôlées par la censure et pour possession de "matériel d'importation non déclaré" (magnétoscope et caméra vidéo). Sein Ohn, cameraman attaché à la LND, a tourné des images d'Aung San Suu Kyi et réalisé des reportages critiques à l'encontre de la politique de la junte. Aujourd'hui âgé de 51 ans, il a notamment interviewé, en juillet 1996, des paysans qui se plaignaient de l'incurie des autorités pour leur porter secours après de graves inondations dans le delta de l'Irrawaddy. Le reportage avait été transmis à l'étranger. Sein Ohn est détenu à la prison de Mandalay (centre du pays). Depuis 2000, le cameraman souffre de troubles digestifs et de douleurs aiguës à l'estomac. Les autorités ne lui fournissent pas de médicaments. Pour en obtenir, il doit compter sur sa sœur, la photographe Khin Aye Kyu, qui lui rend visite une fois tous les deux mois.

Thaug Tun, né en 1959, plus connu sous son nom de plume Nyein Thit, est journaliste et poète. Il a travaillé pour le magazine Padaut Pwint Thit, interdit

en 1995. Il a également collaboré au magazine de la ville de Rangoon et réalisé des reportages vidéo pour des sociétés de production privées. Egalement militant politique, il a été contraint de vivre caché pendant plusieurs années. Arrêté le 4 octobre 1999, le journaliste a été torturé lors de son interrogatoire qui a duré plus de trois semaines. Deux mois plus tard, il a été condamné par une cour spéciale à huit ans de prison en vertu de l'article 5(j) de la loi d'urgence sur la protection de l'Etat pour avoir collecté et envoyé à l'étranger des informations sur les violations des droits de l'homme en Birmanie. D'abord détenu dans la prison d'Insein, il a été transféré, en avril 2001, dans la prison de Moulmein (capitale de l'Etat Mon). Son état de santé serait correct, mais il ne reçoit la visite de son épouse et de sa mère, qui résident à Mandalay (à plus de sept cent kilomètres de son lieu de détention), qu'une fois tous les deux mois.

Win Tin a été arrêté le 4 juillet 1989 et placé en détention à la prison d'Insein. Condamné successivement à trois (en octobre 1989), dix (en juin 1992) et sept ans (en mars 1996) de prison, il purge une peine totale de 20 ans de détention. Le procès-verbal de sa troisième condamnation précise que Win Tin a "secrètement publié de la propagande antigouvernementale" en prison. Il est actuellement détenu dans le quartier spécial, cellule 10, de la prison d'Insein. Mais son état de santé très précaire oblige les autorités à le transférer régulièrement à l'hôpital de la prison. Au cours de ces quatorze années de détention, le journaliste a souffert notamment de deux attaques cardiaques, d'une hernie discale et a dû subir une intervention chirurgicale. En raison des mauvaises conditions de détention, il a également perdu la plupart de ses dents. Ancien rédacteur en chef du journal Hanthawathi, auteur de nombreux articles contre le régime et proche conseiller d'Aung San Suu Kyi, Win Tin, aujourd'hui âgé de 73 ans, a refusé à plusieurs reprises de signer une lettre de démission de la LND en échange de sa liberté. Admiré par les prisonniers politiques, il est surnommé Saya (Le Sage) par Aung San Suu Kyi et les militants de la LND. Selon un ancien prisonnier politique, il n'a jamais cessé de résister pacifiquement aux ordres des autorités et entretient de nombreuses discussions politiques avec ses compagnons de cellule. C'est lui qui a achevé la rédaction du document sur les conditions de détention à Insein adressé secrètement au rapporteur spécial des Nations unies. Suite à des problèmes cardiaques, Win Tin avait été transféré, le 22 novembre 2002, à l'hôpital général de Rangoon. Le journaliste séjourne dans l'une des chambres, d'environ quinze mètres carrés, aménagées pour les prisonniers politiques dans les sous-sols de l'établissement et reçoit les médicaments appropriés à son état de santé. Le 2 juin 2003, Win Tin est réincarcéré dans sa cellule spéciale de la prison d'Insein après que les médecins ont jugé son état de santé "satisfaisant". Le 5 février, puis en décembre, Win Tin reçoit la visite de délégations d'Amnesty International qui affirment, de retour en Europe, que le moral du journaliste est excellent et que son état de santé est raisonnablement bon. "Il n'a jamais été aussi déterminé et refuse de signer tout document que le SPDC pourrait utiliser contre lui", explique une responsable de l'organisation de défense des droits de l'homme.

Aung Myint a été condamné à 21 ans de prison, le 20 décembre 2000, pour avoir diffusé des informations sur la LND à des agences de presse étrangères et des ambassades occidentales à Rangoon. Il avait été arrêté le 14 septembre de la même année par des hommes du MIS. Il est détenu à la prison d'Insein. Plus connu sous son nom de plume, "Phyapon" Ni Loan Oo, cet ancien journaliste du magazine Cherry et de la revue Mahaythi, a vu nombre de ses articles et poèmes refusés par les magazines privés ou interdits par la censure.

Aung Zin Min est emprisonné à la prison de Thayet (centre du pays). Il a été arrêté en décembre 1996, en compagnie du journaliste Cho Seint, et condamné à sept ans d'emprisonnement pour avoir soutenu les manifestations

étudiantes de 1996 dans ses articles et ses poèmes, publiés notamment dans le magazine New Style dont il était membre de la rédaction. Depuis 2002, Aung Zin Min souffre de dépression et de graves troubles de la mémoire. Sa famille lui rend très rarement visite (deux à trois fois par an). De ce fait, le journaliste ne peut améliorer son régime alimentaire. Il souffre de graves problèmes intestinaux. Ses compagnons de cellule s'inquiètent de l'aggravation de son état de santé et surtout de l'absence de soutien de la part de sa famille.

Kyaw San, connu sous son nom de plume Cho Seint, a été transféré de la prison d'Insein à la prison de Tharrawaddy en mai 1997. Il a été condamné à sept ans d'emprisonnement pour avoir soutenu les manifestations étudiantes de 1996 dans ses articles et ses poèmes, publiés dans des magazines d'opposition. Au cours de son interrogatoire, au début de l'année 1997, il avait été sévèrement battu. Il souffre depuis d'une surdité partielle. Petit-fils de Thakin Kotaw Hmim, l'un des pères de l'indépendance avec le général Aung San, sa famille a été délibérément privée de ressources par la junte militaire. Il ne reçoit pratiquement pas de visites et d'aides de l'extérieur. Selon l'un de ses anciens compagnons de détention, il n'a jamais perdu son esprit combatif et a même participé, en juin 1998, à une grève de la faim pour demander plus d'eau et l'ouverture des portes des cellules pendant la journée. Les prisonniers ont obtenu gain de cause.

Ohn Kyaing, plus connu sous son nom de plume Aung Wint, a été condamné à une peine de prison de sept ans en octobre 1990 et de dix ans en mai 1991, qu'il purge à la prison de Toungoo après avoir été transféré d'Insein fin 1993. Il avait été élu député de la LND pour la ville de Mandalay. Successivement journaliste pour Kyemon, Botahtaung et le magazine Youqshin Aunglan, Ohn Kyaing est connu pour ses écrits en faveur de la démocratie. La justice militaire lui reproche notamment la publication d'un article intitulé "Les trois voies pour arriver au pouvoir" dans une publication d'opposition. Né en 1944, le journaliste souffre d'hypertension artérielle et d'hémorroïdes. Il est marié et père de quatre enfants. Son épouse a dû vendre la moitié de leur maison pour subvenir aux besoins de Ohn Kyaing.

Sein Hla Oo est emprisonné à Myitkyina depuis février 1997. Il était auparavant détenu à Insein après avoir été arrêté en août 1994. Il a purgé une première peine de sept ans jusqu'en août 2001. Les autorités ont ensuite décidé de lui faire purger une peine de dix ans de prison à laquelle il avait été condamné en 1990. Il avait alors été accusé de "détention d'informations relevant de la haute trahison", en vertu de l'article 124 du code pénal. A cette époque, le journaliste avait été libéré par anticipation, en mai 1992, avant d'être arrêté de nouveau en août 1994. Le journaliste et député est notamment accusé d'avoir distribué certains de ses articles, jugés "antigouvernementaux", à des ambassades et des médias étrangers. Diplômé d'une université de journalisme nord-américaine, cet ancien journaliste de Botahtaung est un critique de cinéma reconnu. Les conditions de détention dans la prison de Myitkyina (nord du pays) sont très plus dures : les prisonniers souffrent du froid, de la malaria et d'une nourriture encore plus pauvre que dans les centres de détention du sud du pays. Par ailleurs, les visites des familles sont considérablement espacées. Il faut plus de deux jours et l'équivalent d'un salaire mensuel moyen pour atteindre cette région.

Khin Maung Win, photographe et cameraman, connu sous le pseudonyme de Sunny, est détenu dans la prison de Loi-Kaw (Etat Kayah, plus de trois cents kilomètres au nord-est de Rangoon). Il a été condamné à sept ans de prison pour avoir participé à la réalisation d'une interview d'Aung San Suu Kyi avant un sommet de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 1997. Selon les autorités, Sunny faisait partie d'un groupe engagé dans des activités antigouvernementales. Quelques semaines après son arrestation, en juin 1997, le lieutenant général Khin Nyunt en a qualifié les membres de "pantins du gouvernement américain".

Thein Tan a été condamné à dix ans de prison et incarcéré à la prison de Thayet après six ans de détention à Insein. Propriétaire d'une librairie à Mandalay, dont il est originaire, il a écrit dans le journal officiel Kyemon avant de collaborer à de nombreuses revues privées dans les années 1980. La justice militaire lui reproche d'avoir rédigé un article sur l'assassinat, en août 1990, de quatre personnes à Mandalay. Il a été arrêté à la fin de l'année 1990. Il aurait dû être libéré en 2000, mais les autorités lui ont infligé une peine supplémentaire dont on ignore la durée. Sa santé se serait fortement dégradée depuis 2002. Il est aujourd'hui âgé de soixante-73 ans.

Monywa Aung-Shin a été arrêté en septembre 2000. Ancien responsable de la rédaction du magazine Sar-maw-khung (Le monde littéraire) interdit en 1990, il est devenu, dans les années 1990, l'un des responsables de l'information de la LND. Il a été condamné à sept ans de prison en vertu de l'article 17 (20) de la loi d'urgence.

Tha Ban a été arrêté en mars 1997 et condamné à sept ans de prison pour ses articles en faveur de la démocratie. Les autorités lui reprochent également d'avoir aidé un étudiant qui collectait de l'information sur l'histoire d'une association d'étudiants. Il a été transféré de la prison d'Insein à celle de l'Etat de l'Arakan (ouest du pays) dont il est originaire. Agé de 66 ans, Tha Ban souffre de dysenterie depuis plusieurs années et ne peut compter que sur son épouse, institutrice à la retraite, pour lui apporter des médicaments. Sa vue a considérablement baissé et, selon sa famille, il risque de devenir aveugle s'il n'est pas soigné par un spécialiste. Jusqu'à présent, les autorités ont refusé d'accéder à cette demande.

Sept membres du réseau clandestin de distribution de la publication interdite Mojo sont également incarcérés. Il s'agit de Mg Hla Soe, arrêté en août 1999 à MyaWaDee (Etat Karen) ; Ko Win Naing, arrêté en septembre 1999 à Pegu (est de Rangoon) ; Mg Kyaw Wae Soe, arrêté en septembre 1999 à Tha-Ka-Ta (près de Rangoon) ; Joseph, arrêté en septembre 1999 à Pa-an (Etat Karen) ; Tint Wae, arrêté en mai 2000 à KaMarYut (près de Rangoon) ; Ko Myo et Ma Htay Htay, tous deux arrêtés en mai 2000 à Belinn (Etat Mon). La plupart d'entre eux ont été condamnés à sept ans de prison pour avoir distribué ce mensuel d'opposition, imprimé à Mae Sot (Thaïlande).

Le 17 juillet, la police militaire (Military Intelligence, MI) perquisitionnent pendant plusieurs heures la rédaction de l'hebdomadaire sportif First Eleven. Ils menottent, frappent et interpellent Zaw Thet Htwe, le rédacteur en chef. Les journalistes Than Htut Aung, Zaw Myint et Soe Pa Pa Hlaing, ainsi que Myint Zaw, responsable d'une autre publication de Rangoon, sont également interpellés. Les journalistes sont transférés dans un lieu inconnu. Quelques heures plus tard, des militaires arrêtent l'épouse de Zaw Thet Htwe, par ailleurs employée du magazine privée Living Colour. Elle est libérée quelques heures plus tard. Le 19 juillet, Than Htut Aung, Myint Zaw et U Zaw Myint sont relâchés. Fin juillet, c'est au tour de Soe Pa Pa Hlaing d'être libérée. L'arrestation des journalistes serait liée à la publication d'un article dans le First Eleven sur l'amende imposée par les organisateurs d'un tournoi asiatique de football (Asian Champion Club) à une équipe de football birmane qui n'a pas participé à ces rencontres. Le magazine avait déjà reçu un avertissement après la publication d'un article sur un don de la communauté internationale de quatre millions de dollars pour promouvoir le football en Birmanie. First Eleven s'interrogeait sur l'utilisation de cette somme. Le 18 juillet, la police militaire convoque tous les journalistes de cet hebdomadaire sportif, qui diffuse à plus de 50 000 exemplaires. Il leur est demandé de continuer à publier le magazine et de respecter les règles de la censure.

Après une intervention de Reporters sans frontières, la junte militaire affirme

que l'arrestation de Zaw Thet Htwe est liée à son implication dans des "activités terroristes". Il est détenu au secret au siège de la police militaire à Rangoon. Le journaliste, qui a déjà purgé une peine de quatre ans de prison au début des années 1990 pour ses activités militantes dans le Parti démocrate pour une nouvelle société (DPNS), est torturé pendant les interrogatoires. Le 24 juillet, la junte militaire dément les affirmations de Reporters sans frontières et de la Burma Media Association selon lesquelles l'arrestation de Zaw Thet Htwe est liée à son activité professionnelle. Le 26 juillet, un officier militaire, le colonel San Pwint, déclare que les services de sécurité ont déjoué une série d'attentats à la bombe dans lesquels sont impliqués douze suspects, dont Zaw Thet Htwe, arrêtés le même jour que le journaliste. Le 28 novembre, ce dernier est condamné à la peine de mort par un tribunal militaire pour avoir tenté d'assassiner des dirigeants du SPDC (junte militaire au pouvoir). Les autres condamnés sont l'avocat Aye Myint, Zaw Zaw, l'étudiant Zar Naing Htun, Ne Win, le militant du Parti de l'Etat Mon Naing Yekha (alias Shwe Mann), Than Htun, Myo Htway et Nai Min Kyi. Ils ont été jugés en vertu de l'article 122/1 de la loi sur la haute trahison. En décembre, l'un des accusés, Than Htun, est libéré sans explication. Selon ses proches, il aurait été arrêté par "erreur".

Quatre journalistes ont été libérés en 2003.

On apprenait en 2003 que Yan Aung Soe avait été libéré en décembre 2002. Il avait été arrêté en octobre 1998 par des membres des services secrets militaires, et condamné, quelques semaines plus tard, par un tribunal spécial à cinquante-neuf ans de prison pour avoir été "en contact avec des organisations à l'étranger". Yan Aung Soe est connu pour ses articles sur l'éducation publiés, entre 1994 et 1997, dans des revues universitaires semi-légales (Unité, Nouveau siècle...) puis dans des magazines privés tels que La Pensée ou Votre Vie, sous le pseudonyme de Thu-rein-htet-linn. Militant au sein d'associations de lycéens, d'étudiants et à la LND depuis l'âge de quinze ans, il était en charge de la rédaction et de la distribution de tracts pour ces organisations. Au cours de son interrogatoire dans un centre du MIS, il a été torturé. Il était détenu dans la prison de Myaungmya, dans le sud du pays. Le 16 mars, la junte militaire annonce la libération de 45 prisonniers politiques, dont Myint Thein, connu sous son nom de plume Myint Myat Thein. Professeur et journaliste, spécialiste des relations internationales pour plusieurs revues dont le mensuel Ah-twe-Ah-myin, il a été arrêté, le 4 décembre 1996, au cours des manifestations d'étudiants qui ont eu lieu à Rangoon et sévèrement battu par des policiers au cours de son interrogatoire. Myint Thein a été condamné, quelques semaines plus tard, à sept ans de prison pour avoir soutenu, notamment dans ses articles, le mouvement étudiant. Il était détenu dans la prison de Thayet. Ces libérations interviennent quelques jours avant l'arrivée de Sergio Pinheiro, rapporteur spécial des Nations unies pour la Birmanie.

Le 28 avril, la junte militaire libère le docteur Zaw Min, journaliste, médecin et auteur de nouvelles, et Ko Htay Thein, maître de conférences à l'université de Rangoon, également poète et critique littéraire, au terme de quatorze années de détention. Les deux hommes avaient été arrêtés en juillet 1989 et condamnés à 20 ans de prison pour leurs liens présumés avec le Parti communiste de Birmanie (CPB), interdit par les autorités militaires. En 1993, une amnistie partielle, qui avait ramené leur peine à 10 ans d'emprisonnement, aurait dû leur permettre de recouvrer la liberté en 1999. A cette date, ils ont cependant été à nouveau inculpés en vertu de l'article 10 de la Loi sur la protection de l'Etat, qui autorise les militaires à détenir des personnes sans jugement pour des "raisons de sécurité". A leur sortie de prison, leurs proches constatent la dégradation de l'état de santé physique et

surtout mentale des deux hommes à la suite de leurs longues années de détention. Le docteur Zaw Min, qui a été placé en cellule isolée pendant des années, n'a pas supporté le prolongement de sa peine en 1999. Il souffre de graves troubles psychologiques. Htay Thein a, quant à lui, fait plusieurs tentatives de suicide en prison. Sa santé mentale nécessite à présent d'importants traitements médicaux. Selon leurs familles, interrogées par Reporters sans frontières, ces deux hommes étaient en parfaite santé avant leur arrestation.

Pressions et entraves

On apprend le 8 janvier 2003 que la junte militaire rejette la demande de levée d'une interdiction d'entrée dans le pays, décidée en 2002 à l'encontre de quatorze journalistes thaïlandais. Un officier thaï était intervenu auprès de ses homologues birmans lors d'une réunion en janvier du Comité frontalier. Les noms de ces journalistes restent inscrits sur la liste noire des autorités birmanes pour avoir "déprécié" le gouvernement de Rangoon et avoir rédigé des articles qualifiés d'antibirmans.

Depuis la mi-février, le Comité de contrôle des œuvres littéraires (Bureau de la censure) interdit la publication de tout article relatif à la grave crise bancaire que traverse le pays. Les directeurs des principaux hebdomadaires privés du pays sont convoqués le 19 février par le Bureau de la censure et menacés de représailles si la crise financière est abordée dans leurs colonnes. Selon les officiels, cette décision doit permettre d'empêcher "l'exacerbation de la crise et d'endiguer les rumeurs". Plusieurs journalistes basés à Rangoon confirment à Reporters sans frontières qu'il est impossible de couvrir la crise bancaire. "J'ai écrit trois articles sur le sujet. Ils ont tous été rejetés. C'est très frustrant", explique un journaliste basé à Rangoon. Aucun article, même dans l'hebdomadaire privé en anglais Myanmar Times, n'est publié sur le sujet. La Birmanie est secouée par une nouvelle crise du système bancaire due à la fermeture par le gouvernement d'une douzaine d'établissements qui proposaient des taux d'intérêt beaucoup plus avantageux que les banques. Depuis le 20 février, la banque centrale a limité les transferts d'argent et les retraits de liquide aux vingt établissements bancaires du pays. Des centaines de Birmans font alors la queue chaque jour devant les banques, notamment la Asia Wealth Bank, pour tenter de retirer leurs économies en liquide.

Le Bureau de la censure empêche la publication d'articles sur la mort, le 17 février, de quatorze étudiants dans un accident de bus sur la route entre Syriam et Rangoon.

Le Bureau de la censure interdit, début mars, la publication des articles de l'historien birman Than Tun, notamment dans les magazines Sabebyu, Kalya et Beauty. Cette décision serait liée aux déclarations de ce dernier sur le service birman de Radio Free Asia (basée à Washington) au sujet de trois éléphants blancs découverts dans l'ouest du pays. La propagande de la junte militaire affirme que la découverte de ces éléphants blancs est un signe très encourageant pour la prospérité du pays. L'historien a quant à lui affirmé qu'il n'y "avait aucune relation entre les éléphants blancs et le développement du pays". En pleine crise financière, ces critiques du régime ont provoqué la colère du Bureau de la censure. Selon le magazine Irrawaddy (publié en Thaïlande), cette sanction serait également liée aux articles publiés par Than

Tun dans le mensuel Klaya sur la gestion du pays au XVIIIe siècle. Les censeurs y ont trouvé des références à la gestion actuelle du pays par les militaires.

A partir du 30 mai, date de l'attaque du convoi d'Aung San Suu Kyi par des hommes de main du régime, la censure interdit toute information contraire à la version de la junte militaire. Les médias gouvernementaux et privés sont donc contraints de rapporter que l'incident est attribué à des militants de la LND. Dans les semaines qui suivent, la presse parle de la "détention protectrice" du prix Nobel de la paix et recommence à insulter et vilipender le mouvement d'opposition démocratique.

En août, la junte impose aux médias de faire silence sur le voyage du général Maung Aye, numéro deux de la junte militaire, en Chine, principale alliée de la junte sur la scène internationale.

En septembre, les autorités de la région de Depayin, où s'est produite en mai l'attaque du convoi d'Aung San Suu Kyi, interdisent à la population d'écouter les radios étrangères en birman.

En juillet et en août, les articles de Ludu Daw Amar, la plus célèbre des journalistes birmanes, âgée de 88 ans, sont censurés par les autorités bien qu'elle n'écrive plus que sur la culture et la société birmane. Ses commentaires sur les ondes des radios internationales à propos de l'arrestation d'Aung San Suu Kyi et du massacre de militants démocrates ont provoqué la colère des censeurs.

En décembre, les radios et les tél

évisions passent sous silence l'arrestation en Irak du président Saddam Hussein par l'armée des Etats-Unis. Des brèves sont publiées dans les journaux officiels. Selon un journaliste de Rangoon interrogé par la radio Democratic Voice of Burma, des Birmans ont "rebaptisé les médias de la junte birmane Radio ou TV Saddam".

www.geopolitis.net